

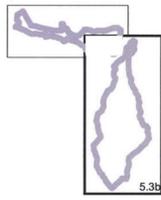
voir agrandissement

Maître d'Ouvrage

COMMUNE DE SAINT LARY SOULAN

Révision PLU

Mars 2010



Extrait des Servitudes d'Utilité Publique (à titre informatif)

(servitudes non vérifiées par les gestionnaires)

Saint-Lary-Soulan
Le 29 Mars 2016
L'Amair
Jean-François RUP

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES
29 MARS 2016
ARRIVÉE

Pièce:
5.3b

© IGN - Scan 25 ® marché n°05/04DPSM/SG/CP - édition 2006

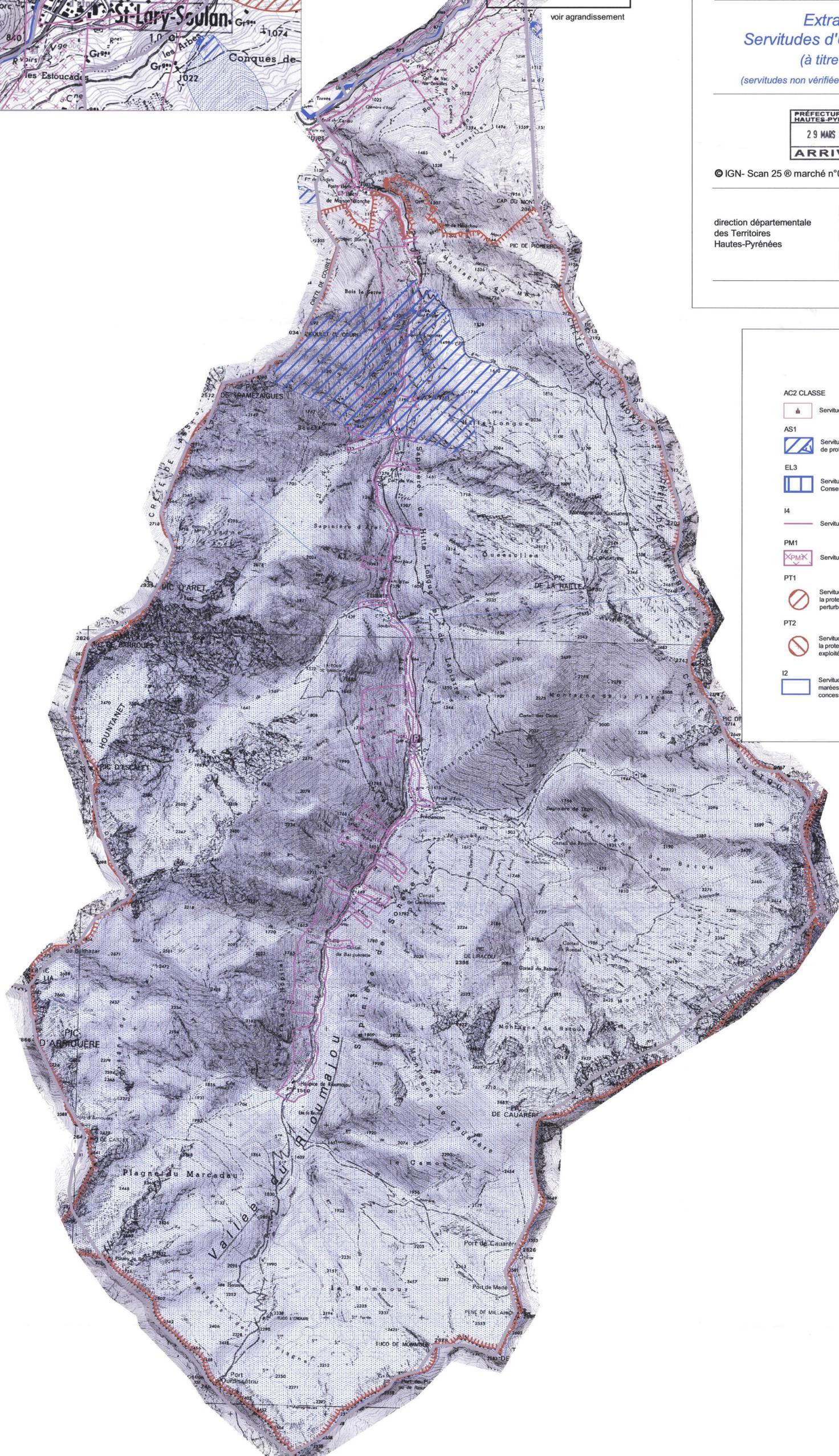
Echelle : 1/20000

direction départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

service urbanisme
foncier logement

bureau urbanisme
réglementaire

3, rue Lordat BP 1349
65013 TARBES Cedex
Téléphone 05 62 51 41 41



AC2 CLASSE

-  Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
-  Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
-  Servitudes de halage et de marchepied. Conservation du domaine public fluvial.
-  Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
-  Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
-  Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
-  Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
-  Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des marées des lacs et des cours d'eau en faveur des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique.